



Extrait des Délibérations du Conseil Municipal du 03 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois novembre à *vingt heures*, le Conseil Municipal de la commune de DONGES s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de DONGES, après convocation légale en date du vingt-six octobre deux mille vingt-deux, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents : 22

Messieurs CHENEAU François – SIMON Daniel – Madame LECAMP Yveline – Monsieur ROULET Jean-Paul – Madame MARTIENNE Alice – Monsieur RIAUD Didier – Madame PIRAUD Monique – Monsieur LETILLY Tony – Mesdames BOSSE-PERUS Viviane – PICOT Marie-Andrée – Monsieur DUVAL Cédric – Mesdames ROYER Carine – MINGOT Aurélie – Monsieur FROCRAIN Frédéric – Madame GUINARD Chantal – Messieurs OUISSE Laurent – DELALANDE Mikaël – Madame MISIN Christine – Monsieur PABOIS Alain – Madame DAVID Joséphine – Messieurs MIAULT Vincent – BAUDICHAUD Ghislain.

Etaient excusés avec pouvoirs : 5

Madame OLIVEIRA Angélique (procuration à Monsieur LETILLY Tony)
Monsieur GIRARDEAU Alain (procuration à Monsieur OUISSE Laurent)
Monsieur GAUDIN Nicolas (procuration à Monsieur CHENEAU François)
Madame PIED Magalie (procuration à Monsieur DUVAL Cédric)
Monsieur PERRIN Yvonnick (pouvoir à Monsieur BAUDICHAUD Ghislain)

Etaient excusés : 2

Madame ROQUET Christelle – Monsieur LUCO Eddy.

Secrétaire de séance : Madame MINGOT Aurélie.

DELIBERATION N° 10

PROJET EDUCATIF MUNICIPAL ENFANCE – JEUNESSE

DELIBERATION N° 10

PROJET EDUCATIF MUNICIPAL ENFANCE – JEUNESSE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé

Vu le Code général des Collectivités Locales et notamment l'article L 2121-23,

Vu le Code de l'Education et en particulier les articles L 551-1 et suivants relatifs aux activités périscolaires,

Vu la décision du Conseil Municipal du 22 septembre 2022 de reprendre en régie les activités jeunesse exercées par l'OSCD jusqu'à fin décembre 2022,

Considérant que le projet éducatif formalise les intentions de la collectivité, les valeurs et les convictions qui sont à l'origine de son engagement,

Considérant que ce document est indispensable et permet :

- aux familles de connaître les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leur enfant,
- aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de la municipalité et de rédiger les projets pédagogiques puis de fonctionnement des structures,

Considérant que la convention d'objectifs et de financement que la commune est appelée à signer avec la CAF impose l'écriture de ce projet pédagogique,

Considérant l'avis favorable de la Commission Enfance-Jeunesse réunie le 24 octobre 2022,

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer pour :

- Approuver dans son intégralité le projet éducatif enfance-jeunesse de la Ville de Donges (projet joint en annexe),
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à ce dossier.

.../...

Décision

Après délibération, le Conseil Municipal, par :

21 POUR

Et

6 ABSTENTIONS

(Madame Magalie PIED, Monsieur DELALANDE Mikaël, Madame MISIN Christine, Monsieur PABOIS Alain, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent)

➔ **APPROUVE** dans son intégralité le projet éducatif enfance-jeunesse de la Ville de Donges (projet joint en annexe),

➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant **A SIGNER** toute pièce relative à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Donges, le 07 novembre 2022

Le Maire :
François CHENEAU



Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le 08/11/2022



ID : 044-214400525-20221103-DELIB1003112022-DE



PROJET EDUCATIF
ENFANCE JEUNESSE
VILLE DE DONGES

Sommaire

Préambule	P.3
I. <u>LES ENJEUX</u>	P.3
◦ Les orientations politiques globales	P.3
◦ Le PEDT	P.4
◦ La CTG intercommunale	P.5
◦ L'analyse des besoins sociaux	P.6
II. <u>PRESENTATION GENERALE</u>	P.6
◦ Public et besoins	P.6
◦ Les partenaires	P.7
◦ Les équipes et leur rôle	P.8
◦ Les Locaux	P.9
◦ Matériel et budget	P.11
◦ Présentation des équipes	P.11
III. <u>LES OBJECTIFS EDUCATIFS</u>	P.12
◦ Le socle commun enfance jeunesse	P.13
◦ Spécificités enfance	P.15
◦ Spécificités jeunesse	P.15
IV. <u>EVALUATION</u>	P.17
V. <u>CONCLUSION</u>	P.18

Préambule

La Ville de Donges propose à compter du 1er janvier 2023, différents temps d'accueils des enfants et des jeunes qui permettent de concilier service aux familles et intérêt éducatif pour l'enfant.

Cette nouvelle organisation fait suite au choix des élus de reprendre en régie les services péri et extra-scolaires du secteur enfance et le secteur jeunesse qui étaient depuis plusieurs années gérés par l'Office Socio-Culturel de Donges (OSCD).

Cette démarche s'inscrit dans la volonté des élus de répondre aux besoins des familles et de leur apporter un service public de qualité d'une part, et de mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur de l'enfance et de la jeunesse d'autre part. Les élus estiment que dans le cadre de ses activités de loisirs, chaque enfant, selon ses spécificités, doit devenir un adulte acteur de sa vie, citoyen à part entière, engagé et doté d'esprit critique. La Ville souhaite contribuer à ce cheminement du passage de l'enfance à celui de l'adulte.

Le présent projet éducatif a donc pour but d'assurer la cohérence et la qualité des temps de vie de l'enfant et du jeune, en lien avec les orientations politiques et les dispositifs éducatifs en place. Il permet de fédérer l'ensemble des équipes d'animation autour d'un même sujet, de présenter et d'expliquer aux familles cette ambition et ainsi de maintenir une cohérence entre les actions des uns des autres.

Les projets pédagogiques et les projets de fonctionnement seront établis en parallèle sur chaque structure afin d'explicitier l'application concrète de la démarche éducative sur les différents temps et publics, en cohérence avec les projets des écoles / du collège en s'inscrivant dans une complémentarité éducative, dans le respect des compétences de chacun.

I. Les enjeux

A. Les orientations politiques globales

L'ambition du mandat est avant tout de « servir les Dongeois ».

Dans les 10 engagements du mandat et les 125 propositions qui en découlent, on retrouve la volonté :

- d'offrir pour tous un cadre de vie et une qualité de vie, dans le contexte de la transition écologique,
- de se mobiliser en faveur des familles, de l'éducation, et de la jeunesse, de proposer aux familles un accompagnement de qualité,
- de soutenir les projets d'animation impliquant les jeunes.

A cela s'ajoute des objectifs

- de solidarité et d'inclusion,
- de dynamisme local autour d'animations culturelles, d'activités sportives, d'événements festifs, tout au long de l'année, éléments porteurs pour les enfants et la jeunesse.
- Les élus dongeois souhaitent également valoriser l'histoire et l'identité bretonne de la Ville comme fierté commune.

Ces orientations politiques, ont été réitérées ou complétées autour de projets politiques plus spécifiques :

- lutter contre les incivilités et les dégradations qui développent un sentiment d'insécurité au sein de la population, projet sécuritaire et de prévention de la ville,
- affirmer l'image de Donges : « Donges Ville Verte ».

B. Le PEDT - plan mercredi

La Ville dispose également d'un projet éducatif global de Territoire (PEDT) sur lequel elle s'appuie pour élaborer le projet éducatif des services enfance-jeunesse.

Placer l'enfant au cœur de l'action éducative, l'accompagner dans les différentes étapes de sa vie dans la Ville, le rendre acteur et impliqué dans une vie citoyenne, tels sont les enjeux que les élus souhaitent accompagner dans le PEDT 2021-2024.

Le diagnostic de territoire qui a permis de définir les priorités, met en avant cette population jeune (¼ de la population – de 20 ans) dont environ 1000 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires dongeoises et 340 enfants dans le collège départemental. L'ensemble de ces établissements est situé en réseau d'éducation prioritaire.

Il met également en avant un nombre d'infrastructures non négligeable à disposition sur la commune, mais aussi un territoire riche et varié, sur lesquels s'appuyer pour la mise en œuvre du projet éducatif : piscine, stade, halle des sports, espace renaissance, médiathèque, salle des guifettes, City-stade, skate-park, les marais et la Brière...autant de potentiel à valoriser dans l'intérêt des enfants et des jeunes.

Trois valeurs prioritaires ont été définies pour conduire ce projet éducatif de territoire 2021-2024 : la Citoyenneté, la Développement durable-enjeux environnementaux, le Lien intergénérationnel, des valeurs partagées par les différents acteurs du territoire arborées dans leurs actions.

Des objectifs ont été déclinés au regard de ces différents axes. Ils permettent de guider et de prioriser les actions de chacun :

- **Citoyenneté**
 - Développer l'engagement citoyen,
 - Développer le pouvoir d'agir de l'enfant
 - Développer le sentiment d'appartenance et le respect pour sa commune,
 - Garantir une continuité éducative,
 - Favoriser le respect de l'enfant pour lui-même et pour les autres, accompagner le bien vivre ensemble.

- **Développement durable-enjeux climatiques**

- Sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux : tri des déchets, lutte contre le gaspillage, gestion de l'eau, etc...
- Favoriser le contact des jeunes avec la nature et la connaissance des espaces verts et naturels du territoire : lien avec l'Association Bretagne Vivante et le Parc Naturel Régional de Brière - associations du territoire (LPO, ACROLA,...)
- Sensibiliser les jeunes aux développements des mobilités douces.

- **Lien intergénérationnel**

- Faciliter l'intégration des jeunes-des générations dans les structures : lien entre les seniors et les enfants (par exemple au travers d'évènements communs avec l'EPAHD ou encore la résidence seniors), les familles
- Valoriser la transmission de l'histoire, du patrimoine, des savoirs (dans les deux sens)
- Favoriser auprès de l'enfant l'ouverture au monde professionnel (par exemple en mettant en œuvre un partenariat avec l'association « l'Outil en main » et en favorisant son développement sur la commune)
- Valoriser les jeunes au sein de la population : mettre en évidence la richesse de la jeunesse dans la population, donner à voir aux familles

Le PEDT vise ainsi à coordonner l'action des acteurs éducatifs de l'enfant, afin d'apporter à l'enfant et au jeune une cohérence éducative, sécurisante et facilitante, dans son évolution.

C. La CTG intercommunale

Dans le paysage de l'action enfance jeunesse, la Convention de territoire Globale (CTG) signée à l'échelle intercommunale de la Carène avec la Caisse d'Allocations familiales (CAF) est également une opportunité sur laquelle s'appuyer. Le conventionnement entre les villes va permettre ainsi à la Ville de Donges comme aux autres villes de bénéficier d'un réseau utile et nécessaire à la bonne conduite des politiques familiales.

Les axes de la CTG choisis par la CARENE se décomposent en quatre thématiques requises par la CAF que sont la Petite enfance, l'Enfance, la Jeunesse et la Parentalité. La mise en œuvre de la CTG et la nomination d'un coordinateur jeunesse Carène renforceront les échanges entre les différentes communes membres de la CARENE et permettront d'apporter des réponses à des problématiques identiques. Le territoire gagnera en efficacité dans la mise en œuvre de ses actions.

Ainsi, des enjeux intercommunaux ont déjà été identifiés comme celui de la problématique liée au recrutement des animateurs enfance qualifiés et en nombre suffisant, ou encore celui des actions de prévention globale jeunesse (santé, prévention, décrochage, etc...) ainsi que celui de la définition de formes adaptées au soutien aux parents. De ces enjeux découleront des plans d'actions, porteurs pour les services enfance-jeunesse.

Ainsi l'intercommunalité sera aussi une ressource à prendre en compte dans les actions menées en faveur des enfants et des jeunes dongeois.

D. L'analyse des besoins sociaux

La récente analyse des besoins sociaux confirme l'importance de la jeunesse dongeoise au sein de la Ville. Des facteurs de vulnérabilité des enfants et des jeunes sont identifiés. L'analyse met notamment en évidence des décrochages scolaires plus importants que sur le reste du territoire. Elle pointe aussi une fracture numérique au sein de la population dongeoise et en particulier concernant les jeunes, régulièrement en difficulté pour utiliser les ressources numériques utiles dans leurs démarches. Ce phénomène concourt à les maintenir dans des situations précaires. C'est ainsi que leurs difficultés à accéder aux financements du permis de conduire les empêche de devenir autonomes en terme de mobilité. Ce manque d'autonomie est un frein à l'emploi.

Une étude plus spécifique concernant la jeunesse sera mise en œuvre en 2023 : l'analyse concernant la jeunesse dongeoise va ainsi permettre de mieux identifier leurs besoins, les freins ou les décalages avec les actions menées et ainsi de favoriser la mise en œuvre d'une politique adaptée à la jeunesse dongeoise.

Il sera indispensable d'intégrer ces spécificités dans ce projet éducatif et dans la mise en place des objectifs sur le secteur jeunesse.

II. PRESENTATION

A. Public et besoins

Les familles sont les premières concernées par les activités enfance-jeunesse. Il est primordial que chacun puisse trouver sa place (parents et enfants).

➤ Parents

Ils sont le premier lien avec leur.s enfant.s ; c'est pourquoi, ils doivent se sentir à l'aise dans les équipements et services et avec les équipes de direction et d'animateurs. Ils doivent également se sentir reconnus comme premiers éducateurs de leurs enfants.

➤ Enfants

Il faut considérer l'enfant dans sa globalité, afin d'avoir une cohérence des différents temps d'accueil.

Il est clair que suivant leurs expériences, leur environnement familial, le degré de connaissance et/ou de socialisation acquis mais aussi suivant les différences d'âge, des disparités entre les enfants existent. Mais l'hétérogénéité du groupe est aussi une opportunité, elle donne la possibilité à notre public de s'ouvrir à d'autres cultures ou d'autres modes de fonctionnement.

Certains enfants connaissent également des événements complexes dans leur vie, au sein de leur cellule familiale ; ils peuvent être affectivement touchés et perturbés dans leur quotidien. Une écoute et une attention particulières face aux difficultés qu'ils pourront rencontrer sera nécessaire. En lien avec la famille, ils pourront être orientés vers des services spécialisés selon les situations.

Sur nos structures, nous prévoyons aussi accueillir des enfants ou des jeunes porteurs de handicaps ou de troubles du comportement ainsi que des enfants atteints de pathologies diverses (allergies, maladie,..). Nous nous efforcerons de les intégrer au groupe dès leur arrivée et le plus naturellement possible. Les parents seront rencontrés en amont s'il y a lieu pour pouvoir s'adapter et optimiser les

conditions d'accueil (adaptation de postes, formation, accompagnement et suivi,...) et chaque membre de l'équipe d'animation impliqué et soutenu dans la mise en œuvre de l'accueil (activités, vie quotidienne, fonctionnement, rencontre avec les partenaires de soins de l'enfant...).

L'important est de considérer l'individualité de chaque enfant au sein du groupe, quelle qu'elle soit, tant du point de vue des équipes d'animation, que des enfants et des familles. Ainsi, les valeurs que nous souhaitons leur inculquer les conduiront à devenir les citoyens de demain.

Nos structures doivent rester un lieu où les enfants apprécient de venir et où ils peuvent bénéficier d'un accueil agréable. Il sera donc indispensable de tenir compte de tous ces paramètres dans toutes les actions que nous mettrons en place, afin de mettre en œuvre un fonctionnement et des solutions adaptés répondant aux attentes de chaque enfant ou jeune.

Il convient de ne jamais oublier que quel que soit l'âge, les enfants ont besoin :

- de dépense physique
- de sommeil et de repos
- d'un équilibre affectif
- de règles
- d'une alternance de temps calmes et de temps actifs
- de jeu

Le fonctionnement des différents temps, la vigilance des animateurs et l'aménagement des locaux devront répondre à chacun de ces besoins.

Concernant les jeunes, préados et adolescents, le besoin d'une plus grande autonomie les différencie d'un public plus jeune, et doit être prise en compte. Il est important également de leur apporter une marge de responsabilité, de la confiance et du dialogue, tout en prenant en compte qu'ils n'ont pas l'expérience de l'adulte et donc de les encourager dans leurs démarches, surtout lorsqu'elles n'aboutissent pas au résultat envisagé. Aussi l'équipe d'animation aura une posture d'accompagnement et d'ouverture d'esprit dans leur quotidien et la réalisation de leurs projets, mais aussi d'information pour élargir leur champ des possibles, de soutien, et les guidera dans leur évolution vers l'adulte qu'ils seront demain.

B. Les partenaires

Outre les parents, l'Education nationale est un autre partenaire important à rappeler dans la mise en œuvre du projet pédagogique des services (Inspection, direction d'école, collège, CPE, ...), les partenaires institutionnels (DDJES, CAF, PMI) seront également des interlocuteurs privilégiés pour mener des actions éducatives cohérentes.

Des partenariats existent déjà et seront à développer avec les autres services de la Ville sur les activités enfance-jeunesse comme, le Service des sports, la Médiathèque municipale, L'espace Renaissance, le service petite enfance, le service évènementiels et le service communication...

D'autres partenaires mobilisés sur les actions enfance-jeunesse jusque-là seront aussi à conserver : La Maison des adolescents (MDA), le planning familial, les pieds dans le PAF,

Le partenariat avec l'Office socio-culturel (OSCD) quant à ses missions de centre-social sera d'autant plus à repenser dans l'intérêt des usagers et par la richesse qu'il aura aussi à apporter.

D'autres partenariats pourront se développer avec des associations dongeoises ou proches notamment les associations sportives, culturelles, humanitaires et solidaires, des institutions comme l'ARS et le domaine des compétences psychosociales, etc...

Cette démarche permettra de favoriser la reconnaissance et l'implication de tous les acteurs éducatifs de la vie de l'enfant et du jeune, facilitera l'instauration d'actions éducatives cohérentes et complémentaires.

De plus cela permettra aux enfants, aux jeunes et aux familles de mieux identifier les différents intervenants et de créer des repères stables pour chacun.

C. Les équipes et leur rôle

➤ Des adultes centrés sur l'intérêt de l'enfant et des jeunes

L'enfant et le jeune doivent être au cœur de chacune de nos actions.

L'équipe d'animation assure la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes et est attentive à leur bien-être et leur épanouissement.

L'animateur est un repère et un référent, il est donc indispensable que chaque membre de l'équipe adopte une posture d'adulte référent bienveillant et à leur écoute.

La collectivité est un facteur de développement et d'enrichissement, mais elle peut être également, surtout pour certains, cause de dispersion, d'exclusion ou de repli auxquels nous devons être tous attentifs en tant qu'adultes.

Cette relation bienveillante avec chacun permettra de créer un environnement rassurant, convivial et ludique où les enfants et les jeunes pourront ainsi développer leur autonomie et leur confiance en eux, en toute sérénité.

L'animateur, pour cela, accompagnera l'enfant ou le jeune dans sa réflexion, l'incitera à chercher, se questionner, à créer, sans forcément lui donner d'emblée toutes les clés. C'est ainsi qu'il l'accompagnera dans sa construction, le rendra plus autonome.

➤ Des animateurs formés et accompagnés

Pour accompagner l'épanouissement de l'enfant ou du jeune, il est important que les animateurs soient formés, qualifiés.

La formation des animateurs est donc prépondérante et constitue une priorité pour la Ville.

Ainsi, une attention particulière sera apportée pour soutenir les animateurs dans une démarche de formation professionnelle constructive, levier important pour leur permettre de se perfectionner.

Des temps de formation en interne ou mutualisés avec la Carène, sur des thématiques identifiées par les différents acteurs seront organisés, d'autres formations seront intégrées dans un parcours plus individuels notamment avec le CNFPT.

La Ville accompagnera également la professionnalisation des animateurs au BAFA, CPJEPS, BPJEPS, CAAPE... dans l'intérêt de la qualité de service apporté aux usagers.

Enfin, la richesse des équipes pluridisciplinaires et leur professionnalisme participe également à la formation de chacun.

D. Les Locaux

Enfance

Selon les différents temps, les enfants seront accueillis sur des structures distinctes.

Les accueils périscolaires du matin et du soir de 7h à 9h et de 16h30 à 18h45

L'accueil périscolaire réunit les temps avant et après l'école. Trois sites sont identifiés pour l'accueil des élèves :

- un accueil des maternelles et des élémentaires à la Pommeraye : structure ALSH de la Pommeraye, à proximité de l'école Pommeraye, Les locaux disposent de jardins, d'une grande salle d'activités, de plusieurs autres petites salles et d'une cuisine (pour les goûters).
- 2 accueils au centre-ville :
 - ➔ un accueil élémentaire à l'école élémentaire Aimé Césaire (pôle 2)
 - ➔ un accueil maternel à l'école Danielle Casanova

Plusieurs salles d'activités, les BCD des écoles (bibliothèques) seront à disposition des enfants, ainsi que les locaux de la restauration scolaire Souchais pour le goûter du soir.

L'ensemble des locaux est aménagé pour offrir des temps pédagogiques ludiques, spécifiques aux activités périscolaires : jeux d'imitation, jeux de société, espaces de jeux calmes, de lecture, espaces de jeux extérieurs, etc...

Les accueils périscolaires du mercredi et des vacances, ouverts en journée de 7h à 18h45

L'accueil du mercredi, intégré à la semaine d'école est défini comme du temps périscolaire. Mais s'étendant sur la journée, l'organisation des locaux sera la même que sur les temps extra-scolaires.

Le temps extra-scolaire définit l'accueil de loisirs des petites et grandes vacances scolaires.

Durant l'ensemble de ces périodes, trois sites sont identifiés pour l'accueil des enfants, dont 2 communs aux locaux périscolaires, seul l'accueil des maternelles du centre-ville diffère.

- un accueil des maternelles et des élémentaires à la Pommeraye : structure ALSH de la Pommeraye.
- 2 accueils au centre-ville :
 - ➔ un accueil des élémentaires dans les locaux attenants à l'école élémentaire Aimé Césaire (pôle 2)
 - ➔ un accueil des maternelles à la Maison de l'Enfance

Les locaux de la Maison de l'Enfance permettront de disposer de différentes salles d'activités, de repos, d'un jardin, d'une cuisine pour le goûter.

Les repas seront servis dans les locaux de la restauration Souchais pour l'ensemble des enfants élémentaires et maternels, accueillis en centre-ville dans la journée.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023, l'accueil de loisirs de la Pommeraye ne sera pas ouvert. Pour autant, la volonté politique est bien de pouvoir apporter des solutions de proximité aux familles à moyen et long terme.

Une consultation des familles sera rapidement menée pour reconsidérer l'organisation des accueils selon les besoins des familles, l'intérêt des enfants et les contraintes d'ouvertures.

Des fonctionnements alternatifs avec un accueil partiel sur le site de la Pommeraye et un transfert en bus en centre-ville en début et fin de journée pourraient être envisagés, ceci pour développer une proposition pédagogique satisfaisante pour les enfants, en cas d'effectifs réduits.

Pendant les vacances, nous accueillerons des enfants qui partent peu ou pas en vacances. Il sera d'autant plus essentiel que les projets que nous mettrons en place soient un véritable moment de loisirs et de plaisir, et pas seulement un mode de garde.

La pause méridienne

La pause méridienne est un temps important pour les enfants : c'est la coupure la plus importante de leur journée scolaire.

Ainsi, elle rassemble un temps de restauration mais aussi un temps de jeu et de découverte ou de repos.

Sur le temps de pause méridienne, les enfants sont accueillis sur leurs écoles respectives.

Les enfants des écoles publiques du centre-ville (Ecole Maternelle Casanova et Ecole élémentaire Césaire) se restaurent dans les locaux de l'office Souchais, situés dans la cour de l'école Césaire.

Les enfants de l'école Pommeraye se restaurent dans les locaux de l'office Pommeraye, situé sur la partie élémentaire de l'école.

Pour les animations, ils peuvent bénéficier de l'ensemble des locaux et matériel des accueils périscolaires, selon les activités, des BCD des écoles, et des espaces extérieurs (cours d'école, jardins de l'accueil Pommeraye).

Jeunesse

La Maison des Jeunes, un accueil ouvert aux 11 -17 ans.

La maison des jeunes est un espace de liberté et d'expression à disposition des jeunes qui sont accompagnés dans leurs projets ou la mise en place d'activités.

Les jeunes de 11 à 17 ans seront accueillis, dans un premier temps, sur le local existant, attendant à la maison de l'enfance. Les locaux disposent de différents espaces pour répondre aux besoins des jeunes : espace de travail, de repos, de convivialité et discussion.

L'ambition des élus est dans un futur proche, de pouvoir accompagner les jeunes dans la définition de nouveaux locaux, à proximité des salles omnisport et du city-stade mais aussi du collège par son accès arrière.

D'autre part, les jeunes pourront bénéficier de l'ensemble des infrastructures de la ville selon les activités, en fonction de leur disponibilité.

Des actions hors des murs seront également mises en place afin d'aller à la rencontre des jeunes, notamment les non-adhérents.

Les camps

Hors les murs, des séjours de durée variables seront également organisés, pour les enfants et les jeunes, pendant les vacances. Ils pourront être l'occasion de maintenir ou développer des partenariats avec des institutions ou des associations.

E. Matériel et budget

L'inventaire de l'OSCD doit permettre le transfert du matériel et du mobilier existant.

Concernant la Maison de l'enfance, certains équipements sont déjà propriété de la Ville notamment du mobilier, des appareils électroménagers.

Un point sera fait pour évaluer les besoins restants dès les premières semaines de fonctionnement, ceci afin d'apporter le confort et les outils suffisants aux enfants comme aux adultes qui les encadrent.

Un budget est prévu pour le fonctionnement des activités : achat de fournitures, de petit équipement, intervention de prestataires extérieurs, restauration et goûter, formation de personnel (hors CNFPT), frais de personnel d'animation et d'entretien ménager, etc....

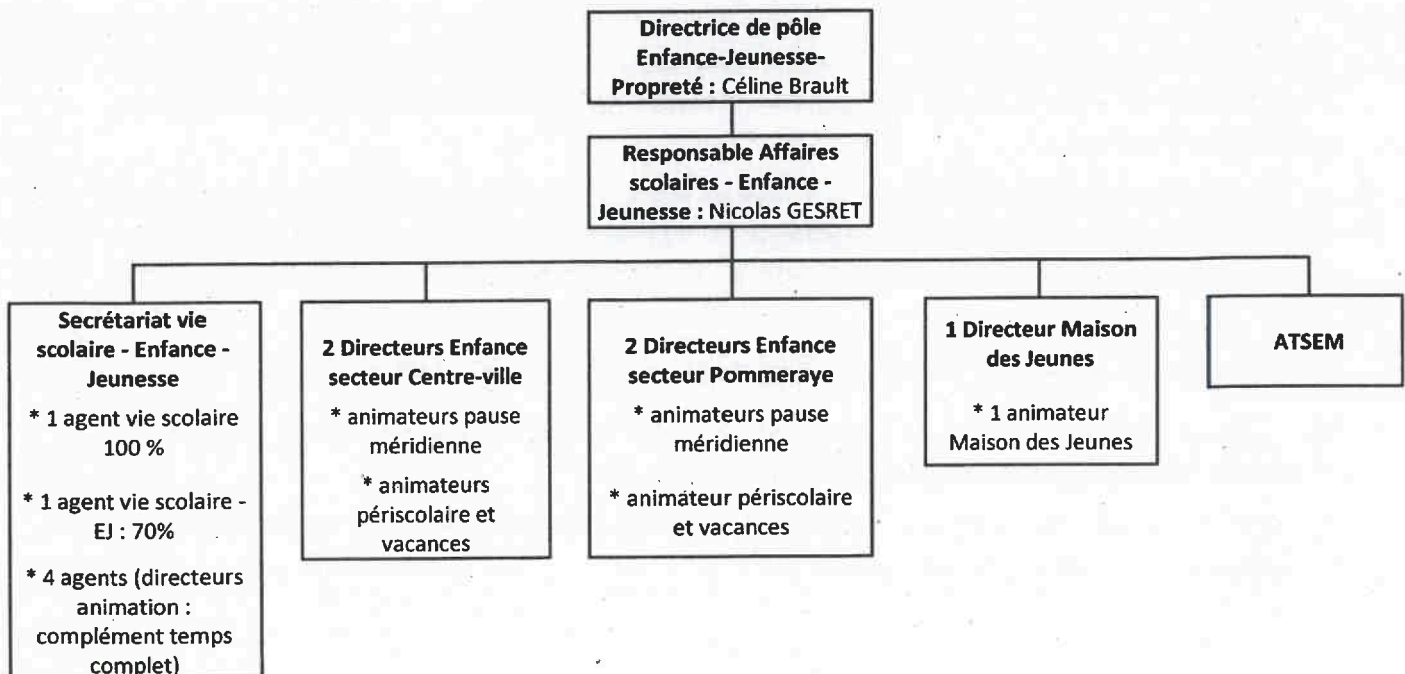
Un budget d'investissement sera voté annuellement et fonction des besoins et des capacités de la commune.

De plus la municipalisation va permettre une mutualisation des ressources des différents services de la Ville au service de l'enfance jeunesse.

F. Présentation des équipes

Les équipes précises, nominatives seront constituées pour l'ouverture des accueils, en lien avec le personnel transféré ou nouvellement recruté selon les besoins.

Organigramme des services Enfance-Jeunesse



Un accueil unique enfance-jeunesse est intégré au service affaires scolaires présent en mairie pour former le guichet unique Enfance-Jeunesse. Ainsi l'accueil administratif enfance-jeunesse traitera des questions administratives en lien avec les écoles, la restauration scolaires, les accueils périscolaires et de loisirs, et la jeunesse, principalement les inscriptions et la facturation, ainsi que toutes les missions en lien avec les directions d'écoles.

Les postes de direction d'accueil (centre-ville/Pommeraye/Jeunesse) auront également un rôle et des missions administratives en lien avec l'accueil périscolaire ou de loisir d'une part et jeunesse d'autre part, selon leur direction.

Ainsi les directeurs auront en charge des tâches comme le suivi des réservations et le pointage des présences, le suivi des PAI, l'organisation de l'accueil et des programmes d'animation, la gestion de l'équipe. Ils seront également l'interlocuteur privilégié des familles au cours de l'accueil.

Le responsable affaires scolaires-enfance-jeunesse aura un rôle majeur de coordination et d'accompagnement des activités, et sera un soutien pour les directeurs et les animateurs, dans la mise en œuvre des projets pédagogiques et de fonctionnement au regard du projet éducatif, sous la responsabilité de la directrice de Pôle directement chargée de la mise en œuvre de la politique enfance-famille des élus dans les services.

III. LES OBJECTIFS EDUCATIFS

A côté de la famille et de l'école, les structures enfance-jeunesse de la Ville constituent un troisième espace important pour l'enfant et le jeune, participant aussi à la construction de sa personnalité.

L'enjeu des axes éducatifs retenus est de développer une approche globale du temps de l'enfant. L'éducation doit rester une priorité, pour donner des repères à l'enfant ou au jeune pour se construire en tant qu'adulte et citoyen.

Il n'est plus à démontrer que la co-éducation est indispensable et qu'un travail coordonné et en lien avec tous les acteurs éducatifs (familles, éducation nationale, équipes d'animation, institutions,..) est dans l'intérêt des enfants, des jeunes et de la collectivité au sens large.

Nos actions éducatives visent donc à favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant et du jeune, l'expression de sa personnalité et à l'aider à la révélation de toutes ses potentialités (intellectuelles, artistiques, physiques...).

En tant que collectivité, nous devons leur donner les moyens d'élargir leur champ culturel, leur connaissance de la collectivité et plus largement du monde, leur capacités d'analyse, d'autonomie et d'adaptation pour leur permettre de découvrir et de maîtriser leur environnement proche ou plus large.

C'est aussi une responsabilité politique dont les enjeux sont sociaux, éducatifs et culturels.

La gestion de l'ensemble des temps enfance jeunesse va aussi nous permettre de garantir une continuité éducative (avant, pendant, après l'école).

Un socle commun d'objectifs pour l'enfance jeunesse a été défini, avec des spécificités liées à l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte.

Le socle commun enfance jeunesse

➤ Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et du jeune.

Les temps libres des enfants en accueil péri et extra scolaires peuvent parfois s'assimiler à un mode de garde pour les parents mais constituent un réel temps éducatif.

Les jeunes, eux, sont dans une démarche volontaire mais aspirent comme les enfants à se retrouver dans un espace de liberté et de rencontre où ils pourront s'amuser, se divertir, échanger, apprendre et découvrir.

Les objectifs sont donc les suivants :

- Offrir un cadre ludique et sécurisant favorisant l'expression individuelle et collective.
- Donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de pratiquer des activités riches et variées en correspondance avec leur âge et leurs motivations.
- Mettre en place des projets d'animation leur permettant de découvrir et d'expérimenter de nouveaux champs : activités, sorties (initiation sportive, théâtre, visite d'expositions, de musées etc..) et d'en assurer la continuité, la résonance dans d'autres potentialités (exposés, spectacle, ...)
- Instaurer un climat bienveillant, convivial et rassurant, et mettre en place des repères stables (différencier les différents temps et les différents acteurs) en respectant leur rythme personnel et celui de leurs journées.

➤ Amener les enfants à vivre en groupe dans le respect de l'autre, de ses différences et contribuer à sa socialisation:

- Favoriser auprès des enfants et des jeunes la bonne compréhension des règles de fonctionnement des structures et des règles de vie (respect des objets et des matériels, contribution aux tâches collectives notamment de rangement, nettoyage, travail de l'autre) mais aussi les règles de la société, les sensibiliser aux sanctions légales.
- Définir avec les enfants et les jeunes leurs droits et leurs devoirs et fixer des limites claires.
- Amener les enfants à reconnaître la différence de l'autre comme richesse.
- Imposer le respect entre tous. Lutter contre les gestes et comportements désagréables dénommés incivilités.
- Favoriser la curiosité et la tolérance.
- Favoriser l'esprit d'équipe et de solidarité : mettre en place des jeux ou activités de coopération
- Encourager les liens intergénérationnels, les passerelles et la transversalité entre les tranches d'âge et promouvoir le lien social.
- Mettre en avant la richesse des différences et ce qui nous rassemble en tant que collectivité.

Il est aussi important d'insister sur le fait que cette socialisation à travers la vie en collectivité et les règles qui y sont inhérentes ne doit pas noyer l'enfant ou le jeune dans la masse, mais que chacun doit être considéré dans son individualité par l'adulte qui doit adopter une attitude d'adulte référent, bienveillant et modèle (respect, langage, écoute,..).

➤ **Permettre à l'enfant et au jeune d'être acteur au sein de la collectivité**

C'est en favorisant sa prise d'initiative, son sens critique et sa capacité décisionnelle que nous pourrons développer chez les enfants et les jeunes leur capacité à appréhender les enjeux de la vie en collectivité, leur permettre de découvrir le rôle qu'ils peuvent jouer au sein de notre société et ainsi développer leur engagement citoyen.

- Promouvoir l'esprit de citoyenneté.
- Intégrer les enfants au processus d'élaboration des règles de vie et/ou projets de fonctionnement des différentes structures et temps.
- Favoriser l'émergence de projets individuels ou collectifs : organisation de temps d'échanges, de recueils et d'accompagnement des projets des enfants et des jeunes
- Permettre à l'enfant ou au jeune de découvrir son environnement local, les ressources de la commune: infrastructures, milieux naturels, journées / ateliers découverte des différents métiers de la mairie, des entreprises, etc...
- Permettre à l'enfant et au jeune d'être co-acteur dans la collectivité en les intégrant dans l'organisation des manifestations locales...). Coproduire des actions avec d'autres jeunes ou des adultes.
- Proposer des projets solidaires où ils pourront s'engager sur une action d'utilité publique : favoriser les partenariats avec d'autres organismes ou associations.
- Valoriser l'ensemble de ces actions par la communication via les réseaux sociaux, le site de la ville et le magazine municipal.

➤ **Favoriser l'ouverture des enfants et des jeunes sur l'extérieur**

En complémentarité de l'accompagnement des enfants et des jeunes, il est indispensable de pouvoir ouvrir leurs champs des possibles en proposant des activités ou événements hors commune ou entre communes.

- Développer les projets de rencontres intercommunales hors commune et sur la commune: événements sportifs, culturels ou solidaires, rencontres ou projets communs inter-centres ou entre MDJ (ex : compétitions sportives, tremplins jeunes, projets de coopération,...).
- Faire découvrir les infrastructures et ressources de la CARENE et des communes limitrophes (lieux culturels, espaces sportifs, dispositifs d'accompagnement,...).
- Favoriser l'utilisation des transports en communs (train, bus, vélycéo) lors des déplacements afin de rendre possible ces actions par eux-mêmes hors cadre accueil de loisirs ou MDJ.
- Ouvrir les enfants et les jeunes à d'autres cultures (musique, danse, nourriture,...).
- Favoriser les activités en extérieur sur le domaine de la commune.
- Développer des correspondances avec des communes hors France notamment Cunewalde (commune jumelée à Donges) et ainsi favoriser des projets de rencontre ou de séjour.

➤ **Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux**

- Développer la connaissance des espaces verts et naturels du territoire en organisant des activités, événements ou mini-camps

- Sensibiliser aux enjeux climatiques et aux solutions alternatives
- Sensibiliser aux déplacements non-polluants
- Développer les prises d'initiatives des enfants et jeunes et les accompagner dans la mise en place de projets « durable » sur les structures ou sur la collectivité

➤ **Favoriser l'apprentissage et l'accessibilité pour tous aux technologies numériques**

Il apparaît indispensable de permettre aux enfants d'apprendre à utiliser les technologies numériques qui sont souvent maîtrisées sur un cadre ludique (streaming, réseaux sociaux,..) mais peu en tant qu'outil ressource pour l'apprentissage, démarches administratives, démarches personnelles et collectives.

- Mettre en place des ateliers découverte ou d'initiation avec ou sans intervenant extérieur (mise en œuvre d'un partenariat avec l'association l'Outil en main,...)
- Poursuivre les ateliers préventions sur les risques notamment des réseaux sociaux et favoriser la construction de leur esprit critique quant aux contenus regardés.
- Accompagner les enfants et les jeunes dans des usages pédagogiques, d'apprentissage et les aider notamment dans la construction de projet personnel (CV, lettre de motivation, etc...)

➤ **Développer les liens intergénérationnels**

Nous devons poursuivre et développer les actions qui visent à créer du lien, des échanges entre notre jeunesse et nos anciens. La richesse de ces transmissions permet d'ancrer ou de maintenir une fonction sociale pour les participants.

- Mettre en place des ateliers de lecture ou manuels sur site ou en extérieur. Les élus dongeois ont rencontré l'Association l'Outil en main. La mise en œuvre d'une Association « L'outil en main » dongeoise est en cours de réflexion. Le conseil des Sages est également très mobilisé sur le sujet. La Ville mettra à disposition ses ateliers municipaux pour que soient accueillis les mercredis après-midis de jeunes dongeois accompagnés par les bénévoles.
- Mettre en place des activités communes aînés-enfants et/ou jeunes solidaires (ex : distribution, collecte, événements,..)

Les Spécificités enfance

Nous mettrons l'accent sur le développement de grands jeux thématiques, de projets d'animation à moyen et long terme afin de fédérer les enfants et les équipes autour de projets communs (ex : spectacle= atelier écriture/mise en scène/costumes/création des décors,..)

Les Spécificités Jeunesse

Il s'agira avant tout de maintenir et de développer l'accompagnement des jeunes sur leurs projets mais également d'être en capacité de les ouvrir à d'autres sujets et activités pour les sortir de la consommation d'activités.

Pour ce faire nous favoriserons le développement de projets les impliquant d'avantage dans la vie de la collectivité mais aussi dans la société au sens large du terme (activités solidaires ou de coopération, projet inter MDJ, ...).

Il faudra également développer des actions plus ciblées à l'attention des plus âgés de 14/18 ans (découverte métiers, formations, séjours humanitaires, intégration aux événements de la collectivité, actions pour financer les projets,...).

Il sera également indispensable d'être en capacité de les accompagner sur leurs projets ou problématiques personnelles (ex : projet professionnel, besoin de mobilité ou de formation, permis,...).

Les liens entre les différents services de la ville seront favorisés. Ils constitueront des ressources mobilisables pour les jeunes, de même que les partenariats avec les organismes extérieurs :

Pour exemples :

-possibilité de participer à la création du programme d'activités avec le service communication ou événementiel,

-possibilité de participer à l'installation ou à la répétition de spectacles en résidence à l'Espace Renaissance = découverte métiers du spectacle et de la culture.

Il sera primordial enfin d'aller davantage au contact des jeunes non-adhérents afin de créer du lien et leur permettre de participer à des actions communes. Pour ce faire nous ferons en sorte de développer des projets, des événements et des actions en extérieur.

➤ **Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée**

Agir dans le cadre d'une co-éducation, c'est permettre aux parents qui le souhaitent de participer aux réflexions et aux actions mises en place dans les différents lieux de loisirs.

Pour cela il est important de communiquer avec les familles.

- Créer des relations constructives avec les familles basées sur la confiance mutuelle et la complémentarité.
- Se rendre disponibles et réactifs auprès des parents.
- Mettre en place et entretenir une dynamique de concertation, de réflexion et d'information avec les parents, les enseignants, les responsables associatifs.
- Etre à l'écoute des parents sur les problèmes rencontrés vis-à-vis de leurs enfants et être force de proposition en termes de solution ou d'orientation.
- Mettre en place des actions qui renforcent les liens entre les parents et les équipes d'animation.
- Favoriser la mise en place d'actions de prévention.

Nous poursuivrons l'indispensable travail de prévention dès l'enfance sur de nombreuses thématiques (harcèlement, écrans, addictions,...) mais aussi avec des actions et des sujets adaptés à chaque âge et selon les besoins recueillis.

Un comité consultatif de parents sera mis en œuvre afin de favoriser l'écoute et le dialogue au service de l'intérêt général, de favoriser la participation des familles dans les projets, et l'émergence de leurs propositions.

IV. L'ÉVALUATION

L'évaluation est indispensable car elle permet de mesurer l'impact de nos actions, d'apprécier l'atteinte de nos objectifs, et d'en analyser les causes afin de rediriger ou développer nos objectifs/actions ou les moyens d'y parvenir.

Ainsi, nous développerons notre sens critique et veillerons à remettre en question nos pratiques, la pédagogie et le fonctionnement que nous mettons en place autant que de besoin.

L'équipe devra aborder l'évaluation en gardant en mémoire les objectifs pédagogiques et surtout fixer des critères d'évaluation concrets, mesurables et atteignables.

L'évaluation permettra à l'équipe :

- de s'interroger sur les actions entreprises
- de faire le constat des résultats obtenus ou non atteints
- de chercher comment progresser.

L'évaluation se fera régulièrement (au moins une fois par trimestre).

A chaque réunion, un point sera fait sur les observations des membres de l'équipe concernant le fonctionnement, le suivi des enfants ou des jeunes, les interactions avec les autres acteurs éducatifs ou les projets.

Les retours des enfants et des familles, le taux de fréquentation seront à prendre en compte dans notre évaluation afin d'avoir un autre point de vue et ainsi élargir notre champ de vision sur notre action.

L'évaluation sera également au cœur de l'action avec les enfants ou les jeunes :

- Lors des activités et des temps informels (implication, enthousiasme, participation,...)
- En observant leur comportement (respect des règles, autonomie, prise d'initiatives, souhaits ou avis exprimés,...)
- En faisant remonter les dysfonctionnements ou au contraire les fonctionnements donnant satisfaction lors des différents temps.

Réflexion pédagogique

- Les objectifs étaient-ils adaptés à l'âge et aux besoins des enfants ou des jeunes ?
- Le projet était-il cohérent avec le PEDT /et les orientations éducatives ?
- Les objectifs doivent-ils être reconduits ? Améliorés ? Pourquoi ?

Démarche pédagogique

- La pédagogie mise en place était-elle adaptée ? A-t-elle fonctionné ?
- Les animateurs ont-ils adhéré ? Participé activement à la réalisation ? les autres acteurs éducatifs ?
- Les objectifs fixés ont-ils été réalisés ? Partiellement ? Pourquoi ?
- La communication a-t-elle bien fonctionné ? Partiellement ? Pourquoi ?
- Les projets d'animations ont-ils aboutis ? Pourquoi ?
- Les normes de sécurité et la réglementation ont-ils été respectées ?

V. CONCLUSION

L'enfant et le jeune sont au cœur même de ce projet. Ainsi, il faudra garder constamment à l'esprit que leur bien-être, leur sécurité physique, morale et affective doivent être assurés tout au long de l'année et sur tous les temps.

Malgré les contraintes inhérentes à la vie en collectivité et au fonctionnement des différentes structures, nous nous appliquerons à considérer chaque enfant ou jeune comme une personne unique à part entière et à respecter les besoins qu'il exprime. Il sera indispensable, dans la mesure du possible, d'adapter nos actions et notre fonctionnement aux enfants ou aux jeunes et non l'inverse.

Un **dialogue et une écoute permanente** entre enfants/jeunes et adultes seront les mots clés de notre réussite.

Les temps éducatifs péri et extrascolaires sont principalement constitués de loisirs culturels, sportifs et artistiques mais aussi de temps d'apprentissage de la vie quotidienne qui permettent aux enfants de découvrir, de s'épanouir et d'acquérir une autonomie au travers de temps riches en investigation.

Les temps éducatifs avec les jeunes sont tournés vers le soutien et l'accompagnement dans leur projet, leur ouverture au monde pour les accompagner vers le monde adulte.

L'adaptation de ces temps à leur âge, leurs capacités, leurs goûts, leurs envies favorisera cet éveil éducatif.

De notre engagement, notre professionnalisme dépend la réussite de notre mission. En nous efforçant d'accompagner au mieux les enfants et les jeunes dans leur démarches, nous pourrions favoriser leur épanouissement, encourager leur expression, leur confiance dans le groupe, leur socialisation et ainsi leur permettre de se construire en tant qu'enfant, jeune et futur adulte.